VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN,

Stern's Auction Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente pour payer les charges d'emmagasinage.

Pour le compte de qui cela peut concerner suivant l'acte 167 de 1898.

Une quantité d'Effets Mobiliers, Tableaux et Ornements, emmagasinés par diverses personnes avec Stern's Auction Co., sur lesquels les charges n'ont pas été payées pour une période de plus de six (6) mois, sera vendu à l'enchère publique au No 629 631 rue Common Mercredi 11 décembre 1912, à onze heures A. M. Pas de limite.

Conditions—Comptant. JAC. H. STERN, Encanteur.

1 déc—1 8 11

Louis C. Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 2515 ET 2517 BAYOU ROAD,

OCCUPE COMME

BUANDERIE ET EPICERIE,

Bien amélioré et dans une section exceptionnellement commerciale, près des lignes de cars, églises, marchés et écoles.

RAOUL DUVIGNEAUD VS MINA LOQUET DUVIGNEAUD ET AL.

No 97,295—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union le MARDI, 24 décembre 1912, à midi, en vertu et conformément à un jugement rendu en cour ouverte le 4 janvier 1912, et le jugement signé en cour ouverte le 9 janvier 1912 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broad, Dergenois, Columbus et Bayou Road, mesurant trente trois pieds (plus ou moins) sur la rue Bayou Road et cent vingt-cinq pieds en profondeur et une largeur de trente-huit pieds (plus ou moins) en arrière.

Les améliorations consistent en une bâtisse se composant d'une buanderie d'un côté et d'une épicerie de l'autre désignée par les numéros municipaux 2515-2517 rue Bayou Road. Acquis par acquéreur Duvigneaud par achat de Pierre Everaite Wilts, suivant acte devant P. E. Laresche, le 18 mai 1858.

Termes et conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur devant F. D. Charbonnet, notaire

Charles Louque, avocat.

23 nov—23—déc 1 8 15 22 24

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Anthony Baehr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 100,972 — Division A— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les cinq jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Catherine Baehr, épouse de Jacob Eamer, exécutrice testamentaire de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas F. Claiborne, avocat.

4 déc—4 9 13

Succession vacante d'Augustin Pouppart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 102 665—Division C—Attendu que James P. Cordill, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession vacante de feu Augustin Pouppart, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—U. C. Friedrichs, avocat.

4 déc—4 8 13

Succession de Mme Sallie Swan King, veuve de John E. King.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,196—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Richard B. Montgomery, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas S. Rice, avocat.

30 nov—30—déc 4 9

Succession de James Barry et épouse

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,286—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par W. T. Barry administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dinkelspiel, Hart & Davey avocats.

23 nov—23 27—déc 4

AVIS AUX CREANCIERS

Teutonia Bank & Trust Co. vs. Central Manufacturing and Lumber Company, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,297—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par T. Walter Davenger et Benoiste Rosen, receveurs de la Central Manufacturing and Lumber Company, Ltd., ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Delvaille H. Théard, John J. Reilley, avocats pour les receveurs.

3 déc—3 7 13

J. W. Cavanagh versus Egnazia Realty Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,180. Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par T. W. Danziger, (recevoir dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dinkelspiel, Hart & Davey avocats.

30 nov—30 déc 6 11

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 2914 Avenue Tulane, entre les rues Dupré et Gayoso.

James Brown vs Henry Serio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 102,311—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 décembre 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, portant le No municipal 2914 avenue Tulane, dans l'ilet No 606, borné par l'avenue Tulane et les rues Dupré, Gayoso et Gravier, désigné comme terrain No 23 sur un croquis annexé à un acte passé devant Wm J. Castell, notaire, le 30 novembre 1883. D'après le dit croquis le dit terrain mesure vingt huit pieds neuf pouces et cinq lignes de face à l'avenue Tulane sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication, fera un dépôt de 10 0[0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats pour le demandeur.

16 nov—16 22 29—déc 6 13 19

VENTES A L'ENCAN

Baccich & de Montluzin.

VENTE JUDICIAIRE

3419 RUE ANNONCIATION.

JEUDI, le 9 janvier 1913, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Adolph J. Stein.

No 101,556—Cour Civile de District, Division B

PAR BACCICH & DE MONTLUZIN—M. A. Baccich, Encanteur —En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B, daté le 19 novembre 1912, dans l'affaire de succession Adolph J. Stein, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 9 janvier 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 158, borné par les rues Jersey, Delachaise, Laurel et l'avenue Louisiana, mesurant 30 pieds de face à la rue Jersey sur 161 pieds 5 pouces de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le vendeur par achat de la Security Building and Loan Assn par acte devant Frederick Zengel, notaire, daté le 18 mars 1908, enregistré dans le bureau des aliénations, dans le livre 215 folio 563. E. le demandeur prie que jugée lui soit rendu, en général, etc.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu comme 3419 rue Annonciation. Louer à $13.00 par mois.

Conditions—Taxes de l'année 1912 devant être assumées par l'acquéreur. Acte de vente devant Edmond J. Jacquet, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

1er déc—1 8 15 29—jan 5 9

Louis C. Spear

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOSEPHINE ANDERSON

Veuve de Cyrus S. Morris.

No 101,710—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Bureau No 347 rue Carondelet — Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, JEUDI, le 5 décembre 1912, à midi, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 8 novembre 1912, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 31 octobre 1912, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 669, borné par les rues Général Taylor, Willow, Milan et Claiborne, et désigné par le No 16 sur un plan de voyer par D. L. Thomson, voyer, d'après lequel plan le dit lot No 16 mesure trente pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Général Taylor, trente pieds sur l'arrière-ligne sur une profondeur sur la ligne de côté du No 15, cent six pieds, quatre pouces, et une profondeur de la ligne le divisant du terrain No 17 de cent deux pieds quatre pouces et deux lignes.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente passé devant J. Kenton Ballay aux frais de l'acquéreur.

2 nov—3 10 17 24—déc 1 5

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Richard J. McGinity.

No 102,299—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur. — Bureau, 124 rue Carondelet.

JEUDI, 19 DECEMBRE 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, signé le 15 novembre 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Félicité, Baronne et Carondelet, désigné par le No 18 sur un plan par W. T. Thompson voyer, daté le 11 décembre 1846, déposé dans les archives de H. B. Odenas, ancien notaire dans cette ville, et mesurant d'après celn 30 pieds 4 pouces de face à la rue St André, 197 pieds 8 pouces de profondeur sur une ligne le divisant du terrain No 17 et 195 pieds 11 pouces 10 lignes le divisant du terrain 19. Les améliorations sont désignées par les Nos 1729 et 1731 rue St André, et comprennent une grande maison double à deux étages, contenant 12 chambres, corridor, chambre à bain de chaque côté. Toujours louée à de bons locataires.

Conditions—Un tiers en plus comptant; le solde en 1 et 2 ans, 8 pour cent par an d'intérêt avec toutes les clauses usuelles, et l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat pour 1912 en sus et en plus du prix d'adjudication, dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 nov—17 24—déc 1 8 15 19

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASION RARE

De se procurer de beaux et coûteux Bijoux et Diamants, appropriés comme Cadeaux pour Noël et le Jour de l'An.

La grande collection de bijoux de valeur, consistant de Diamants, Boucles d'Oreilles, Broches, Epingletes, Boutons de Cascades, Breloques, Médailles, Chaînes, Colliers, Bagues en Diamant, Saphire et Emeraude, Bracelets, Croix, Médaillons, Boutons de Manchettes; bel assortiment de Montres en Or et en Argent, et bien d'autres articles appartenant à un établissement de bijouterie bien fourni.

Succession de Mme Sarah Bernstein, épouse de Otto Sinsler.

No 102,276.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

Sera vendu à l'enchère publique JEUDI le 19 décembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, signé le 15 novembre 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, dans un espace de terre connu comme le "New Orleans Land Co.," espace d'eau l'ilet No 268 borné par les rues Catina, Scott, Brooks et Milne, lesquels terrains sont désignés par les numéros trois et quatre, et mesurent chacun vingt-cinq pieds ou plus de face à la rue Catina sur une profondeur de cent trente pieds, plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

O. S. Livaudais, avocat pour le demandeur.

22 nov—22 29—déc 6 13, 20 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Formant le coin des rues Liberté et Delachaise.

Bâtisses portant les Nos municipaux 3501 et 3503 rue Liberté.

(Mme Louise McGarry vs Mme Victoria Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 99,417 —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 2 janvier 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet désigné par le No municipal 557, borné par les rues Delachaise Liberté (autrefois St André), Howard (autrefois St George) et Amélia. Ledit terrain est désigné par le No neuf sur un plan de G. A. De Armas, voyer, daté le 17 août 1885, annexé à un acte passé devant A. Moss, Jr, notaire en cette ville, à la même date; suivant lequel plan le dit terrain forme le coin des rues Liberté et Delachaise, et mesure trente-quatre pieds, neuf pouces de face à la rue Liberté, quinze pieds trois pouces en largeur sur l'arrière ligne, cent vingt pieds cinq pouces et deux lignes de profondeur sur une ligne de côté du terrain No huit et cent vingt-deux pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur et de façade à la rue Delachaise. Les bâtisses et améliorations sur le dit terrain décrit portant les Nos municipaux 3501-3503 rue Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel Hart & Davey, avocats pour le demandeur.

29 nov—29 30—déc 6 13 20 27—janv 1 2

E. A. ANDRIEU

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières

Stocks et Bons,

202 RUE PERDIDO.

Membre de la New Orleans Stock Exchange P. O. Boîte 113. Nouvelle Orléans La

VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

1941 rue Perdido, entre les rues Bertrand et Bolivar, résidence simple à deux étages, contenant 5 chambres.

George T. Young et als vs Charles Ritchie. No 102,344—Cour Civile de District, Division B.

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur, bureau No 341 rue Carondelet—

JEUDI, LE 2 JANVIER 1913,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en cour siégeante le 22 novembre 1912, et signé en cour siégeante le 29 nov. 1912, par l'Hon. Fred. D King, juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressée, la propriété ci-après décrite:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations ci-dessus et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet C, borné par les rues Bertrand, Gravier, Bolivar et Perdido, et désigné par le numéro deux sur un plan dressé par L. Bringier, voyer, daté le 20 avril 1839, dans le but en de D. L. McCay, alors notaire dans cette ville, mesurant trente pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Perdido par 121 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Conditions—Un tiers au plus comptant, le solde, s'il y en a, dans un ou deux ans, devant être représenté par un billet ou billets de l'acquéreur, portant 7 0[0 d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et les clauses de sécurité usuelles, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant Félix J. Dreyfous, notaire, et devra faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

A. D. Danziger, avocat pour le demandeur.

1 déc—1 8 15 22 29—jan 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

1801-03 rue Dryades, coin de la rue Félicité. Bâtisse en briques à deux étages pour maison de commerce.

Toutes les améliorations modernes. En face du magasin de marchandises sèches Kaufman.

Succession de Catherine Connors, épouse décédée de James Burns.

No 101,930—Cour Civile de District, Division E.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. RAMSEY, Encanteur —Bureau 341 rue Carondelet, JEUDI, le 12 décembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 8 novembre 1912, par l'Hon. Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 202, borné par les rues Dryades, Remparts, Félicité et St André, formant l'angle des rues Dryades et Félicité, et mesurant 28 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Dryades, 27 pieds 2 pouces de large dans le fond, sur une profondeur et face à la rue Félicité de 62 pieds 4 pouces et 4 lignes et une profondeur de 68 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté adjoignant le terrain No 20.

Conditions—Un tiers au plus comptant et le solde, s'il y en a, en un crédit de un an et deux ans, portant un intérêt de 7 pour cent par an, à partir de la date de l'achat jusqu'au paiement, avec toutes les sécurités et clauses, l'acquéreur devant payer les taxes de 1912 et l'acte de vente devant E. L. Weil, notaire. Un dépôt de 10 pour cent est réclamé au moment de l'adjudication.

10 nov—10 17 24—déc 1 8 12

Jacobs-Gleason, inc.

VENTE JUDICIAIRE.

Joli cottage double No. 212-14 rue sud Cortez entre les rues Cleveland et Palmyra.

M. J. DIGBY, et als, vs. M. B. DIGBY, et als.

No. 101866, Cour Civile de District.

A L'ENCAN JEUDI LE 19 DECEMBRE, 1912, BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No. 311 rue Baronne à midi.

En vertu et suivant le jugement signé par l'Hon. Porter Parker, juge de la cour civile de District. Signé en cour siégeante le 6 Nov. et a dressé à Jacobs-Gleason Inc.

S. L. JACOBS, Encanteur.

Bureau No. 303 rue Carondelet.

Procèdera à vendre à l'enchère publique à la date ci-dessus mentionnée la propriété ci-après décrite à savoir:—

UN CERTAIN TERRAIN avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 730, borné par les rues Cortez, Cleveland, Télémachus et Palmyre, désigné par le No. vingt deux, sur un plan de C. A. de Armas, voyer daté le 4 janvier, 1887, un copie duquel est annexé à un acte de vente passé devant Marcel T. Dueros, ancien notaire, dans cette ville, le 14 Août, 1883, et lequel dit terrain commence à une distance de 108 pieds de l'encoignure des rues Cortez et Cleveland, et mesure 34 pieds 6 pouces et 6 lignes face à la rue Cortez sur une profondeur de cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes. Les améliorations consistent en un joli cottage double retiré ayant cinq chambres de chaque côté.

CONDITIONS—Comptant, les acquéreurs devant assumer et payer en sus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de l'année 1912. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur et devant être passé devant Theodore Abele, notaire, 10 o[o du prix d'achat devant être déposé avec:

JACOBS-GLEASON, INC.

S. L. JACOBS, Encanteur.

Thompson B. Walker, avocat pour les demandeurs.

Legier et Gleason, avocats pour les défendeurs

nov10-17-24-dec1-8-12

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles White.

No 102,081—Cour Civile de District, Div. B.

PETIT COTTAGE SIMPLE,

No 2628 rue Dorbigny, entre Troisième et Quatrième.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, 12 décembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 8 novembre 1912 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 409, borné par les rues Claiborne, Troisième Dorbigny et Quatrième, désigné comme terrain No 12 sur un plan par H. W. McReynolds, député voyer de la ville, daté le 20 septembre 1905, annexé à un acte de Mme Louise Gestaner à M. et Mme De Winter, d'après lequel ledit terrain No 12 mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Dorbigny, le même en largeur dans la ligne en arrière, sur une profondeur de 102 pieds entre lignes parallèles.

Conditions comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes dues sur la propriété pour l'année 1912, en sus et en plus du prix de l'adjudication et payer pour l'acte de vente devant F. M. Benfried, notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

H. W. Robinson, avocat.

10 nov—10 17 24—déc 1 8 12

Succession de George A. Foerster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,676. Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George E. Foerster, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — A. J. Peters, avocat.

27 nov—27—déc 1 6

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Kernaghan & Cordill.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DES SPECULATIONS PAYANTES DANS DES

Cottages Doubles et Simples dans de Bonnes Locations

—ET—

Terrains de Valeur à Bâtir

Aproximités des Lignes de Cars.

SUCCESSION DE JOSEPH APKEN.

No 101,258, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No. 339 rue Carondelet—Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 23 octobre 1912 de l'Hon. Fred D. King, juge de la cinquième Cour, Division B, siégeant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Premièrement.—LA MAISON DOUBLE A UN ETAGE EN BOIS, Nos. 3918 3920 rue Laurel, retirée de la rue, ayant cinq chambres de chaque côté sur un certain terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 151, borné par les rues Laurel, Général Taylor, Austerlitz et Annonciation. La dite parcelle de terre mesure trente-six pieds (36) cinq pouces (5) face à la rue Laurel sur cent vingt cinq pieds (125) deux pouces (2) de plus ou de moins en profondeur entre lignes parallèles et est formée du tout du terrain Seize et d'une partie du terrain No. Dix-sept, adjoignant le dit terrain No. Seize, qui mesure trente pieds (30) face à la rue Laurel sur cent vingt cinq pieds (125) deux pouces (2) de plus ou moins en profondeur entre lignes parallèles, et la dite partie du terrain No. dix-sept mesure six pieds (6) cinq pouces (5) face à la rue Laurel sur la même profondeur du terrain No. seize. Suivant le plan de voyer fait par H. W. W. Reynolds D. V. V., daté du 14 Août 1906, la dite parcelle de terre mesure trente six pieds (36) cinq pouces (5) face à la rue Laurel commençant à un point cent vingt pieds (120) de distance de l'encoignure des dites rues Laurel et Austerlitz) la même largeur sur l'arrière-ligne, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds (125) deux pouces (2) entre lignes parallèles, et est formée du tout du terrain No. seize et d'une partie du terrain No. dix-sept, adjoignant le dit terrain No. seize qui mesure trente pieds (30) face à la dite rue Laurel, sur cent vingt cinq pieds (125) deux pouces (2) de profondeur entre lignes parallèles, et la dite partie du terrain No. dix-sept mesure six pieds (6) cinq pouces face à la rue Laurel, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds (125) deux pouces (2) de profondeur entre lignes parallèles.

Deuxièmement.—LE COTTAGE DOUBLE A UN ETAGE EN BOIS, Nos. 4825-4827 rue Tchoupitoulas, ayant quatre chambres de chaque côté, sur un certain terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 120 anciennement Ilet No. 5 du Faubourg West Bouligny, borné par les rues Tchoupitoulas (dernièrement Levée) Lyon, Bordeaux et Annonciation (dernièrement Jersey) désigné par la lettre B sur un croquis par Albert G. Blanchard, Député Voyer de Ville, le 13 juin, 1887, et annexé à un inventaire fait par James Boyd Grinage, notaire dans cette ville, le 9 Mar. 1905; aussi sur un croquis par W.J. Seghers, Député Voyer de Ville, le 2 novembre 1912. D'après les dits croquis, le dit terrain mesure trente et un pieds (31) trois pouces (3) face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur entre lignes parallèles et égales de cent pieds (100).

Troisième.—UN COTTAGE DOUBLE A UN ETAGE, Nos. 4829-4831 Rue Tchoupitoulas, ayant quatre chambres de chaque côté, sur un certain terrain situé dans le même district et ilet et adjoignant la seconde ci-dessus propriété décrite, désignée par la lettre "A" sur le dit ci-devant croquis par Albert G. Blanchard, Député Voyer de Ville, le 13 Juin 1887, et annexé à un inventaire fait par James Boyd Grinage, un notaire dans cette ville, le 9 mai, 1905, aussi le crédit croquis par W. J. Seghers, et mesurant d'après ces dits croquis trente et un pieds (31) trois pouces (3) face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds (100).

Quatrième.—LE COTTAGE DOUBLE A UN ETAGE EN BOIS, Nos. 8116-8118 rue Jeannette, sur un certain terrain situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Jeannette, Dublin, Poplar et Ave Carrollton, désigné par la lettre X, sur un croquis de voyer, par W. J. Seghers, le 2 nov., 1912, et suivant le dit croquis ou plan de voyer, le dit terrain X commence à une distance de cent seize pieds (116), six pouces (6) et quatre lignes (4) de l'encoignure de la rue Jeannette et de l'ave Carrollton, et mesure trente pieds (30) six pouces (6) et trois lignes (3) face à la rue Jeannette, même largeur dans le fond, sur une profondeur de soixante pieds (60), deux pouces (2) et trois lignes (3) entre lignes parallèles.

Cinquième.—UN COTTAGE DOUBLE A UN ETAGE EN BOIS, Nos. 8120-8122 rue Jeannette ayant trois chambres de chaque côté, sur un certain terrain, situé dans le même district et ilet et adjoignant la quatrième ci-dessus propriété décrite et désignée par la lettre Y sur le dit ci-devant croquis par Seghers, et mesurant d'après le dit croquis, trente pieds (30) onze pouces (11) et une ligne (1) face à la rue Jeannette, même largeur dans le fond sur une profondeur de soixante pieds (60), deux pouces (2) et trois lignes (3) entre lignes parallèles.

Sixième.—QUATRE CERTAINS TERRAINS, situés dans l'ancienne ville de Carrollton maintenant le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet désigné sur un vieux plan de Carrollton par le No. 300-B, et sur un plan du Septième District désigné comme Ilet No. 662, borné par les rues Holly Grove, Hamilton, Mark et Pear (dernièrement 19), lesquels terrains sont désignés par les Nos. 4, 5, 6, et 7 sur un certain plan fait par H. W. W. Reynolds, voyer annexe à un acte de vente devant Chas. G. Rebentisch, notaire soussigné du 2 Sept., 1908, et lesquels dits terrains mesurent chacun d'après le dit plan trente pieds (30) face à la rue Hamilton, sur une profondeur de cent vingt pieds (120) entre lignes égales et parallèles.

Septième.—LA MAGNIFIQUE BATISSE SIMPLE A UN ETAGE EN BOIS, No. 3[illegible] rue Quince, retirée du trottoir sous une barrière en fer, ayant corridor, sept chambres et chambre à bain, sur un certain morceau ou parcelle de terre, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Quince, Holly Grove, Heaton et Hamilton, désigné comme Ilet No. 663 (anciennement Ilet No. 315-C) lequel morceau ou parcelle de terre est désigné par le No. 18 sur une certificat de voyer et subdivision fait par Walter J. Seghers, Député Voyer de Ville, daté le 16 Août 1912, et mesurant d'après le dit voyer, soixante pieds (60) face à la rue Quince, sur une profondeur de cent huit pieds (108) dix pouces (10) entre lignes égales et parallèles, formant le coin des rues Quince et Holly Grove.

Huitième.—UN CERTAIN TERRAIN dans le même district et ilet que les propriétés précédentes, et désigné sur le dit certificat de voyer et subdivision de Walter J. Seghers par le No. 19, lequel dit terrain No. 19 mesure trente pieds (30) face à la rue Quince, sur une profondeur de cent huit pieds (108) dix pouces (10) entre lignes égales et parallèles.

Neuvième.—UN CERTAIN TERRAIN même district et ilet que le terrain précédent, et désigné sur le dit plan de Walter J. Seghers par le No. 20, et mesure d'après ceci, trente pieds (30) face à la rue Quince sur une profondeur de cent huit pieds (108) dix pouces (10) entre lignes égales et parallèles.

Dixième.—DEUX CERTAINS TERRAINS dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite, désignés sur le dit plan par Walter J. Seghers par les Nos. 21 et 22, et mesure chacun trente pieds (30) et un pouce (1) face à la rue Quince, sur une profondeur de cent huit pieds (108) et dix pouces (10) entre lignes égales et parallèles.

Onzième.—UN CERTAIN MORCEAU OU PARCELLE DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant l'écurie en bois à un étage et grange dont on se sert comme latterie, situé dans le même district et ilet que les propriétés précédemment décrites, désigné sur le dit plan par Walter J. Seghers comme No. 17, et mesure soixante et onze pieds (71) deux pouces (2) face à la rue Holly Grove, sur une profondeur de cent quatre vingt pieds (180) deux pouces (2) entre lignes égales et parallèles.

Douzième.—TROIS CERTAINS TERRAINS dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite ci-dessus, et désigné sur le dit plan de Walter J. Seghers par les Nos. 14, 15, et 16, mesurant chacun trente pieds (30) face à la rue Holly Grove sur une profondeur de cent vingt pieds (120) entre lignes égales et parallèles.

Treizième.—UN CERTAIN TERRAIN dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite ci-dessus, désigné sur le dit plan par Seghers par le No. 13 et formant l'encoignure des rues Holly Grove et Heaton, et mesure d'après le dit plan, trente pieds (30) face à la rue Holly Grove sur une profondeur et face à la rue Heaton, et, entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds (120).

Quatorzième.—DEUX CERTAINS TERRAINS, dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite ci-dessus, et désignés sur le dit plan par Seghers par les Nos. 11 et 12, et mesure chacun trente pieds (30) un pouce (1) face à la rue Heaton, sur une profondeur de cent vingt pieds (120) entre lignes égales et parallèles.

Quinzième.—UN CERTAIN TERRAIN, dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite ci-dessus, désigné sur le dit plan par Seghers par le No. 10, et mesure d'après cela trente pieds (30) face à la rue Hamilton, sur cent vingt pieds (120) de profondeur et face à la rue Heaton, et forme le coin des rues Hamilton et Heaton.

Seizième.—TROIS CERTAINS TERRAINS, dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite ci-dessus, désignés sur le dit plan de Seghers par les Nos. 7, 8 et 9, et mesure chacun d'après le dit plan, trente pieds (30) face à la rue Hamilton, sur une profondeur de cent vingt pieds (120) entre lignes égales et par